

Éducation. Académie de Normandie : la messagerie numérique va rouvrir après des actes de cyber-malveillance

C'est prévu entre le 13 et le 17 mai 2024: la messagerie de la plateforme L'Éduc' de Normandie doit être rouverte, renforcée après des malveillances par usurpation de comptes.



La messagerie de L'Éduc de Normandie doit être à nouveau accessible à la mi-mai.

La messagerie numérique qui complète la communication entre les équipes enseignantes, les élèves et leurs familles dans l'académie de Normandie (collèges et lycées) est fermée depuis le 29 mars 2024 à cause d'une recrudescence d'actes de cyber-malveillance.

Renforcement de la sécurité

Cet outil inclus dans l'ENT L'Éduc de Normandie (Espace numérique de travail) a depuis fait l'objet de mesures de sécurité complémentaires et peut aujourd'hui être à nouveau mis en service.

Cette opération est prévue la semaine du 13 mai au 17 mai. Le rectorat de la région académique Normandie

« Les messageries des ENT des établissements ont été suspendues le temps de conduire une analyse approfondie des actes et de mettre en œuvre un renforcement de la sécurité », nous est-il expliqué.

« Ces actions ont été conduites en suivant les recommandations du ministère et en partenariat avec les collectivités territoriales et le prestataire d'ENT. Durant la période de suspension des messageries, les applications pédagogiques de l'ENT sont restées opérationnelles. »

Des comptes usurpés

« Des mesures ont été prises afin de renforcer la sécurité des accès à l'ENT. En effet, l'analyse des actes malveillants a montré que les menaces découlaient d'usurpations de comptes d'accès des élèves ou des familles. C'est pourquoi, l'ensemble des mots de passe des différents usagers (élèves, parents, personnels) a fait l'objet d'une réinitialisation et d'un renforcement. Des solutions techniques de filtrage et de blocage des messages suspects ont été intégrées à l'ENT par le prestataire. Des conseils d'hygiène numérique relatifs à la gestion des mots de passe et à la lutte contre le piratage informatique ainsi qu'une liste de bonnes pratiques en la matière ont été largement diffusés. »

Compétences numériques

« L'Éducation nationale renforce sa politique d'éducation des élèves sur les questions de sécurité numérique. Ce renforcement s'inscrit dans un parcours d'acquisition de compétences pour les élèves dans le cadre de la référence des compétences numériques (CRCN et certification PIX).

Le domaine 4 « Protection et sécurité » du CRCN comporte notamment les compétences « sécuriser l'environnement numérique » et « protéger les données personnelles et la vie privée ». De même, les établissements sont accompagnés au long cours dans une politique générale de sensibilisation de tous les publics (élèves, parents et personnels) aux questions de sécurité numérique.